



8 mars

2021

Il n'est jamais inutile de le rappeler, le 8 mars ce n'est pas la « journée de La Femme », mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

Cette journée existe depuis 1910, son origine s'ancre dans les luttes ouvrières et les nombreuses manifestations de femmes réclamant le droit de vote, de meilleures conditions de travail et l'égalité entre les hommes et les femmes, qui agitèrent l'Europe et le monde occidental, au début du XXe siècle. Elle est aujourd'hui l'occasion de rappeler que les combats pour l'égalité sont toujours indispensables et que la lutte pour les droits des femmes et leur émancipation, c'est toute l'année !

En 2021, la lutte contre les inégalités femmes-hommes et pour les droits des femmes est toujours nécessaire. Les violences sexistes et sexuelles, les stéréotypes de genre, les inégalités professionnelles – notamment salariales – sont toujours à combattre et concernent toute la société, tous les milieux et tous les âges.

Pour lutter contre ces inégalités dans le monde du travail, les femmes se sont emparées à maintes reprises de l'arme par excellence des travailleuses : la grève !

Rappelons quelques chiffres sur ces inégalités de salaire injustifiables :

- A travail égal, salaire non égal, en moyenne, les femmes sont payées 25 % moins que les hommes, et, à la retraite, c'est une pension inférieure de 40 % de celle des hommes.
- En 2017, l'accès aux 20 % d'emplois les mieux rémunérés est tout aussi inégalitaire dans la fonction publique que dans le secteur privé. La probabilité d'accès des femmes aux 10 % des emplois les mieux rémunérés dans la fonction publique est en effet inférieure de 41 % à celle des hommes

Les femmes subissent particulièrement la précarité, les temps partiels imposés, les petits boulots précaires. Elles sont invisibles au travail, pourtant indispensables. La crise ne les épargne pas : elles seront les premières à être licenciées. Et avec cette crise sanitaire, il a fallu pour les femmes en plus de télé-travailler, faire l'école et prendre en charge le travail domestique toujours gratuit.

Nous serons en grève dans nos entreprises et administrations pour nous élever contre l'exploitation, contre les licenciements, pour l'égalité salariale femmes hommes.



La pandémie et les confinements ont mis en lumière que les femmes sont indispensables au fonctionnement de la société et invisibilisées en permanence : les femmes, et toujours plus les femmes migrantes, sont majoritaires dans les emplois du soin, de la santé, de l'éducation, du nettoyage, du commerce. Elles sont sous-payées, peu ou pas reconnues ... malgré les belles promesses et les applaudissements, rien n'a bougé ni revalorisation des salaires, ni déprécarisation !

Nous serons en grève et dans la rue pour réclamer la revalorisation des métiers à prédominance féminine et de réelles hausses de salaire ! Et nous nous élèverons contre la violence sexuelle, raciste et institutionnelle faite aux femmes migrantes, et contre leur exploitation !

Petit à petit les femmes s'affranchissent du silence pesant sur les violences sexistes et sexuelles. Aujourd'hui des milliers de femmes et d'hommes dénoncent ces violences ! Mais le confinement et par la suite le développement du télétravail renforcent la vulnérabilité des femmes victimes de violences dans la sphère domestique.

Parce que pendant le confinement les signalements de violence ont augmenté de 32%, que le nombre d'appels au 3919 a doublé, qu'une femme est morte tous les 4 jours dans sa maison. Plus particulièrement en Seine Maritime, les violences conjugales et intra-familiales ont augmentées de 7 % entre 2019 et 2020.

En France, comme en Pologne, au Chili, en Argentine et partout dans le monde, nous serons dans la rue pour dénoncer et arrêter une société patriarcale et raciste qui nous exploite, nous soumet et nous tue et pour que l'accès à l'avortement soit possible partout.

Nous serons dans la rue et sur nos lieux de travail pour réclamer des milliards pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, pour réclamer des logements décentes et accessibles à tous et toutes, des services publics accessibles à tous et toutes !

Rassemblement le lundi 8 mars à Rouen à 17h30

Palais de Justice

Signataires : Union Syndicale Solidaires 76, Union Départementale CGT 76, Union Départementale FSU 76, GAF

Rappel : la participation à une manifestation revendicative déclarée auprès des services préfectoraux, ce qui est le cas de ce rassemblement, fait partie des dérogations au couvre-feu autorisées. Il suffit de l'indiquer sur votre attestation dérogatoire.